

répondu, avec raison d'ailleurs, que la question faisait alors l'objet de négociations confidentielles et qu'il ne pouvait pas fournir ce renseignement pour l'instant, mais qu'on nous le fournirait plus tard. Quelques jours plus tard, l'honorable sénateur White consignait au compte rendu une série de questions adressées au leader du gouvernement et touchant la situation de nos troupes à Chypre, leur mandat là-bas, les restrictions qu'on leur imposait, qui serait responsable du versement des pensions dans le cas des pertes de vie, et ainsi de suite.

Je n'ai vu aucune réponse à ces questions. Peut-être a-t-elle été donnée privément au sénateur White; mais je ne le crois pas, car le sénateur White et le sénateur Connolly (Ottawa-Ouest) n'estimeraient pas que Chypre soit leur domaine privé. Si ces questions ont été inscrites au hansard, on devrait y répondre au hansard, et l'on devrait nous dire si l'on n'a pu y répondre pour des raisons de sécurité. Voilà une des choses que pourrait faire un comité tel que celui que l'on propose. Il ne serait pas restreint à étudier de vagues propositions concernant ce que nous pourrions faire au sujet du Commonwealth.

La question relative aux Nations Unies se pose. Un comité de ce genre devrait certainement s'efforcer d'obtenir plus de renseignements en ce qui concerne notre situation au sein des Nations Unies. M. Paul Martin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, dans un discours prononcé hier à Londres, a dit qu'il existait une certaine inquiétude à ce sujet. En effet, il a dit qu'il recommandait l'entrée en scène immédiate d'autres nations pour nous aider en ce qui concerne Chypre. Mais nous n'entendons pas beaucoup parler de ces choses au Parlement du Canada. C'est ce dont je me plains. On devrait discuter de ces choses ici au Canada.

Nos hommes d'État vont à l'étranger faire des discours dans des universités et ailleurs et exposent ce qui est censé être la politique du Canada. Honorables sénateurs, la politique du Canada sur les affaires étrangères, relativement à notre position au sujet d'un pays quelconque, devrait être déclarée au Canada, au Parlement du Canada, et nulle part ailleurs.

Je ne connais pas notre position envers l'ONU. Il est presque impossible d'obtenir des renseignements de bonne source. Plusieurs nations se sont réunies ici, l'été dernier et M. Thant, secrétaire général de l'Organisation, était au nombre des personnes. On a demandé à M. Thant si, à son avis, il était possible de régler le différend au sujet du versement aux Nations Unies, des cotisations de la Russie, de la France et d'autres pays. Il a répondu qu'il n'en doutait pas et

que le problème serait facilement résolu. Il ne l'a pas été et vous vous demandez sûrement à quoi pensait M. Thant.

Soit dit en passant, c'est au cours de cette rencontre qu'il a recommandé à M. Goldwater de se faire examiner la tête parce que ce dernier avait proposé l'utilisation de bombes au Vietnam du Nord. Je ne saurais dire ce qu'il pense des événements actuels au Vietnam du Nord.

Je pourrais en dire bien davantage à ce sujet, mais j'aimerais signaler un dernier point concernant cette condition d'adhésion. On parle de la création d'un secrétariat du Commonwealth. Honorables sénateurs, si ce secrétariat doit être un simple bureau central d'information du Commonwealth, soit! Mais s'il ne doit être que cela, pourquoi discutons-nous de la possibilité ou de l'opportunité qu'un de nos plus compétents diplomates, M. Arnold Smith, en fasse partie? Si ce secrétariat ne doit être qu'un bureau central d'information, qu'y fera M. Arnold Smith?

J'ignore ce qu'on est en train d'instituer, mais j'estime que ce comité pourrait fort à propos se demander (1) comment un tel secrétariat sera institué, (2) qui décidera des questions qui lui seront soumises, (3) de quelle autorité il sera investi, (4) à quel corps représentatif il sera comptable et (5) d'où il sera dirigé, de Londres, d'Ottawa ou de Canberra.

Un tel secrétariat pourrait fort bien accomplir une tâche utile, mais s'il représente une tendance rétrograde de l'opinion de M. Lionel Curtis et de M. Philip Kerr, de l'ancien groupe de la table ronde et de la pensée qui a encore cours à Chatham House, alors je m'y oppose, et je pense que notre pays a traditionnellement été contre ce genre de choses depuis l'époque de sir Wilfrid Laurier jusqu'à celle du premier ministre actuel. Ce comité devrait enquêter sur des choses de ce genre.

Honorables sénateurs, je serais désolé si l'un de vous jugeait, étant donné mes propos, que je suis contre le Commonwealth. Je suis partisan du Commonwealth. L'un de mes vœux les plus chers depuis nombre d'années a été que l'Irlande, libre, unie et indépendante, en fasse de nouveau partie. J'espère que l'Irlande, le Nord et Sud unis, rentrera dans le Commonwealth où elle appartient, et avec lequel son histoire et son sang sont si étroitement liés. Comme l'a dit un des plus grands patriotes irlandais, Henry Grattan:

Tandis que la mer d'Irlande s'élevait contre l'union, l'Atlantique tempêtait contre la séparation.

Voilà pourquoi j'ai foi dans le Commonwealth. Mais je suis également convaincu que nous devrions y regarder de plus près,